

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 16 décembre 2019 à 19h à la salle du conseil située au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance.
2. Résolution – Adoption des prévisions budgétaires 2020.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2022.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

DONNÉ À LA MACAZA CE 4^e JOUR DE DÉCEMBRE 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT



Étienne Gougoux

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour de décembre 2019.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT



Étienne Gougoux